



## **CTM du 11 septembre 2017 : Déclaration préliminaire FO**

**Madame la présidente,  
Mesdames, messieurs,  
Camarades,**

Nous voici réunis en cette rentrée 2017 **à l'occasion d'un CTM convoqué en raison des improvisations de l'administration sur la question du corps de débouché du corps des Techniciens de l'Environnement.** Un sujet qui s'était invité – pour simple information ! - au CTM du 24 mars dernier après un passage en force la veille au Conseil Supérieur de la Fonction Publique.

Il s'agissait de modifier, sans aucune mesure d'impact, le corps débouché d'IAE vers celui d'ITPE. **Force Ouvrière a dénoncé ce changement brutal imposé sans aucune évaluation des conséquences négatives tant pour le corps des TE que celui des IAE** (voir l'analyse FO [ici](#))

Par courrier du 25 août 2017, le Ministre Hulot nous indique que la mesure « avait été ni suffisamment préparée et ni suffisamment concertée » et qu'en conséquence **il avait décidé de retirer cette disposition** en l'inscrivant à l'ordre du jour du Comité Technique Ministériel du 11 septembre 2017. Plutôt que de porter un véritable projet pour les Techniciens de l'Environnement avec de vraies perspectives de débouchés des TE vers la catégorie A avec un vrai plan de requalification, la DRH du Ministère de l'Écologie gère cette question avec un amateurisme désolant.

**Force Ouvrière exige que le Ministère ouvre enfin une concertation sur l'avenir des Techniciens de l'Environnement.**

Si FO se félicite d'avoir été entendue pour que la raison reprenne le dessus concernant les Techniciens de l'Environnement, FO attend du présent CTM d'être entendue dans la même mesure pour qu'il en soit de même concernant l'intégration des IAM dans le corps des ITPE : **en particulier pour améliorer les conditions d'intégration au bénéfice des actuels IAM, ainsi que pour assurer le respect des prérogatives et de la composition des CAP telles qu'issues des élections de 2014.** Il en va là de la crédibilité des prochaines élections ! Mais nous aurons l'occasion d'y revenir dans la suite des débats au travers de l'examen des amendements proposés par FO.

Un CTM qui doit plus globalement **permettre à l'administration de solder certaines affaires courantes issues des méfaits des précédentes mandatures** – fusions de corps, PPCR, RIFSEEP – **avant de pouvoir passer aux méfaits d'ores et déjà programmés par le nouveau gouvernement à l'encontre du service public et des fonctionnaires ?**

Et de ce point de vue, l'agenda antisocial du gouvernement est bien garni et gratiné :

- **surgels budgétaires appliqués dès 2017**, impactant notamment l'action sociale,
- **pas de dégel du point d'indice et augmentation programmée de la CSG** dans des conditions défavorables aux fonctionnaires,
- **individualisation renforcée** des rémunérations,
- **rétablissement du jour de carence**,
- **contournement du recrutement statutaire** sur des fonctions dites « non régaliennes »,
- **confirmation de la suppression de 120 000 postes, concentrée sur des ministères dits « non-prioritaires »** dont les nôtres, contrairement à ce que voudraient faire croire quelques artifices de communication du ministre Hulot, alors que les services et établissements sont « à l'os ».

**Sans oublier que la réforme du code du travail** conduite par ordonnances, que FO dénonce comme une régression sociale, **aura immanquablement des effets pour les fonctionnaires et les instances de dialogue social du secteur public.**

La preuve ? Lorsque le président Macron fait revenir par la grande porte, devant les Préfets, le sujet de la déconcentration totale de la gestion des agents dans les services territoriaux de l'État, il s'agit bien là du pendant de l'inversion de la hiérarchie des normes dans le privé. **La gestion des agents et les questions sociales renvoyées au niveau local, livrées en pâture à des préfets reconvertis en « petits patrons d'Etat »,** ayant même le droit de choisir quelle réglementation appliquer ou pas ! Et tout ceci n'a rien de fictif...c'est la feuille de route du ministère de l'Intérieur qui le met noir sur blanc !!! **De quoi faire passer le calamiteux décroisement « sécurité routière » comme une simple péripétie d'un plan global de transfert des agents de l'« Etat territorial » au ministère de l'Intérieur !**

Ou comment déshabiller la "branche ministérielle nationale" de ses compétences en renvoyant tout au niveau de la "petite entreprise préfectorale"...tout ceci a donc au moins le mérite de la cohérence entre public et privé !

**Un sujet qui ne manquera par de tendre largement le climat des prochaines instances ministérielles et interministérielles!**

Alors **face à une attaque globale contre les salariés du public et du privé, la réponse devra être globale dans les semaines à venir pour infléchir la politique du gouvernement...**avant que ne soient ouverts d'autres dossiers comme celui des retraites !

Pour l'ensemble de ces motifs, et en guise de premier rendez-vous de rentrée, **la FEETS-FO appelle les agents de nos ministères à la grève le 12 septembre 2017, en signe de nécessaire solidarité public/privé, sans préjuger de futures actions spécifiques à la Fonction Publique et à la situation de nos ministères.**

Dans ce contexte de rentrée bien lourd, madame la Présidente, **l'expression de début d'été des ministres d'une empathie envers la situation des agents des ministères qu'ils découvraient alors, apparaît bien futile, voire surréaliste.** Et ce n'est pas votre premier jet d'un agenda social 2017/2019 qui pourra répondre à la gravité de la situation des agents et des services. FO vous a remis les ingrédients (consultables [ici](#)) qui doivent permettre d'aboutir à un agenda vraiment social et réellement partagé.

**FO attend désormais de nouvelles propositions témoignant d'un réel engagement des ministres...et veillera à ce qu'il ne s'agisse pas d'un outil uniquement destiné à masquer les vrais sujets sociaux du moment pour les agents de nos ministères, pour les fonctionnaires et pour les salariés en général !**

Je vous remercie.